

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. I

MONTREAL, VENDREDI, 14 OCTOBRE 1887

No 6

FRANCE! CANADA!

REVUE DES MARCHES



Ligne Bossiere

Sous contrat avec le gouvernement de la République, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL

TOUS LES VINGT JOURS.

Le vapeur Panama partira de Montréal le 5 septembre.

Le vapeur Iberia partira de Montréal le 27 septembre.

Le vapeur Comte d'Eu (2000 tonneaux) partira de Montréal pour le Havre le 15 octobre.

CONNAISSEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre Miquelon et St-Malo.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à

BOSSIERE, FRERES & CIE, Havre, et No 209, rue des Commissaires, Montréal.

Granger Freres

LIBRAIRES-EDITEURS

PAPETIERS - IMPORTATEURS

1699, RUE NOTRE-DAME

2e porte à l'est de l'église Notre-Dame, Montréal.

Théologie, Sciences et Arts, Littérature, Classiques, français, anglais, latins et grecs. Livres blancs, Impressions, Reliures, Fouritures de bureau.

TELEPHONE 1183.

Flavien J. Granger. Hector A. Granger.

MORIN & Cie

MARCHANDS DE

Poissons en saumure et salés, Huiles de poisson et de produits des pêcheries

10, RUE DU PORT, MONTREAL.

La compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

1887 - Arrangements du printemps-1887

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit commençant Lundi, 2 mai. Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jedis et Samedis, à 7 heures p. m. de Montréal.

MONTREAL ET TORONTO

Commençant le 1er de Juin.

Les vapeurs voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connexion avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi.

Le steamer TROIS RIVIERES, capt. Napoléon Colette, partira, pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 p. m., commençant le 3 mai.

Le steamer CHAMBLY, capt. Jean Chapdelain, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 h. p. m., commençant le 3 mai.

Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, partira tous les jours, (dimanche excepté), à 3.30 h. p. m., (le samedi à 2.30 h. p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville et Yarenes et pour Contrecoeur les Lundis, Mercredis et Jedis.

ALEX. MILLOY, J. R. LABELLE, Sur. du trafic, Gérant. Bureau principal, 228 rue St-Paul.

Les statistiques télégraphiques ou journalistiques ne sont pas sans jeter quelque perturbation dans le marché. Alors qu'il est avéré que le blé sera, pendant l'année 1887-1888, en excès de la demande, voilà qu'on nous annonce de toutes parts des récoltes en déficit en foin, avoine, orge, seigle et patates. Un correspondant (valeur que l'ensemble du déficit de ces récoltes, au-dessous de la moyenne, ne pourrait être remplacé que par 500,000,000 de minots de maïs. C'est là un bien gros chiffre et, s'il est justifié, nous devons nous attendre à des

fluctuations importantes pendant le cours de la prochaine campagne. Que ce chiffre colossal soit exact ou non, il est dès maintenant avéré que le blé seul est, en Europe, au-dessus de la récolte moyenne, et que les autres céréales, le foin et les patates, ont autant souffert de la sécheresse que les récoltes similaires aux Etats-Unis.

Nous avons déjà eu occasion de le dire, la faiblesse de la récolte des patates, entraînera une certaine fermeté dans les prix du blé, malgré les quantités prévues en excès de la demande, et celle des autres céréales maintiendra celle du maïs, dont le rendement du reste n'est pas encore définitivement connu.

Il est un autre côté de la question qui nous intéresse particulièrement, c'est de savoir quelle sera l'influence, en Angleterre, sur le bétail de la mauvaise récolte du foin et des grains grossiers. Déjà nombre de cultivateurs, en présence de la rareté du foin, se sont décidés à mener leurs animaux sur le marché, et c'est à cette décision que l'on doit l'augmentation des réceptions sur les marchés anglais, et les bas prix réalisés ces jours derniers.

Les sacrifices des fermiers de la Grande Bretagne, n'auront que peu d'effet cette année sur la vente des animaux pour l'exportation, au Canada. La saison est presque terminée et nos exportations d'hiver n'ont qu'une importance relative. Mais si l'abatage des animaux, faute de fourrage, prend la proportion que prédisent les alarmistes anglais, nous devons nous attendre à un relèvement sérieux des prix pour l'ouverture de la saison de 1888, et nos cultivateurs feront bien de soigner particulièrement leurs animaux pendant l'hiver qui vient, s'ils veulent profiter des bons prix du printemps prochain.

GRAINS ET FARINES

Les marchés d'Europe et de l'ouest ont été tranquilles et les cours sont pour ainsi dire sans changement. Dans l'Ontario, les recettes du blé ont été plus fortes; les minoteries ont reçu amplement pour leurs besoins et même plus, car les détenteurs de blé sont à rechercher des acheteurs pour quelques cargaisons de blé roux. Les prix n'ont pas varié. Les farines ont été en demande sur notre marché, mais les stocks sont encore trop restreints pour que nous puissions

faire de fortes ventes, ainsi nous n'avons pas beaucoup plus qu'il n'en faut pour les demandes locales. Les prix de la semaine dernière sont répétés cette semaine.

Les pois canadiens sont en hausse sur le marché anglais, et très fermes à la hausse. Malheureusement la hausse des frets a empêché nos exportateurs de remplir les ordres qu'ils avaient en mains, et ce sont les compagnies de steamers qui ont réellement profité de l'avance des marchés anglais. Les avoines sont fermes avec tendance à la hausse.

Nous cotons sur place : Blé roux d'hiver du Canada 83c à 85c.

blanc d'hiver 83c à 85c, printemps du Canada 83c à 85c, Manitoba dur No 1 84 à 85c; do No. 2, 82 à 83c; du Nord No. 1, 82 à 83c.

Pois: 71 à 73c. par 66 lbs. Avoines: 31 à 32c. par 32 lbs. Seigle 50c. Orge 48 à 55c. Mais 57 à 58c., droits payés et 51c. en entrepôt.

Patente	4 25	4 45
Extra supérieur de choix	4 45	4 15
Extra supérieur	4 05	4 05
Extra supérieure	3 90	4 00
De goût	3 70	4 35
Extra du printemps	3 55	4 05
Supérieure	3 30	4 40
Force de boulanger du Canada	4 00	4 05
do du Manitoba	4 30	4 40
do des Etats-Unis	4 40	4 60
Fine	2 20	3 30
Moyenne	3 00	4 10
Recoupes	2 00	4 20

EN SACS D'ONTARIO

Medium	1 80	1 90
Extra du printemps	1 70	1 75
Supérieure	1 50	1 60
Fine	1 35	1 40
Moyenne	1 20	1 30
Force de boulanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs.	4 40	4 55
Papine d'avoine, en barils.	4 00	4 25
Papine d'avoine granulée, en barils	4 25	4 50

PORC, SAINDOUX, ETC.

Le marché est absolument sans changement depuis notre dernière revue. Les cours se sont bien maintenus mais la demande est toujours faible, et les affaires tranquilles. A Chicago la tendance est décidément à la baisse tant sur le porc que sur le saindoux et les viandes conservées. A Liverpool les cours manquent également de fermeté.

Nous cotons sur place :

Lard canadien, short cut, p. baril	a	18 00
Lard mess de l'ouest, par baril	18 50	4 00 00
Lard mess maigre, le baril	a	0 12
Jambon, la lb.	0 11	0 12
Jambon sous toile, la lb.	a	0 09
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb.	a	0 11
Saindoux canadien, en seaux	a	0 10
Lard fumé, en lb.	a	0 11
Epaules	a	0 10
Suif raffiné, la lb.	a	0 04

BEURRE

Les beurres sont au calme presque complet. La demande pour l'exportation est nulle; le ton du marché n'est soutenu que par la demande locale qui continue à être satisfaisante. Il s'est fait quelques affaires pendant la semaine pour le bas du fleuve, à des prix assez rémunérateurs; mais les lots vendus ont été faibles, les vendeurs étant fermes pour toute qualité de choix.

Sur les marchés américains, les stocks sont assez bas, et la consommation locale absorbe avec assez de rapidité tous les lots de bonne qualité. L'exportation n'est cependant guère plus importante qu'au Canada, les prix en Europe étant trop bas.

Nous cotons ;

Crémère	21	23
Townships	17	21
Morrisburg	17	20
Brockville	16	20
De l'ouest	15	18

FROMAGE

Nous avons dans notre dernière revue, examiné d'une façon très détaillée la position générale des marchés au fromage, tant au point de vue des marchés producteurs que de ceux de consommation, et nous n'avons rien à changer à nos appréciations de la semaine dernière. Les ventes de la fin de la semaine dernière se sont faites en général avec une fraction à la hausse, mais ce gain a été perdu au début de la semaine actuelle.

Les réceptions à New-York sont depuis près de deux mois, d'une régularité mathématique, variant entre 50,000 et 55,000 boîtes. Cette régularité est significative. Elle prouve que le marché a été alimenté par les mêmes fabriques depuis deux mois, fabriques qui écoulent leurs produits au fur et à mesure de leur fabrication, aux cours du jour, alors que d'autres districts accumulent leurs stocks en vue de prix meilleurs. L'avenir nous prouvera qu'elles ont été les fabriques les mieux avisées. La totalité ou la presque totalité de la balance de Septembre sera mise sur les marchés américains d'ici à quinze jours, et le marché sera un peu plus régulier après ces ventes, tout au moins jusqu'à leur complet écoulement. Les prix aux Etats-Unis manquent de fermeté et cela d'autant plus que dans certains comtés il existe des quantités considérables de la fabrication de juillet et d'août. La mauvaise fabrication de certains districts a rendu les acheteurs excessivement prudents, et l'inspection des lots est plus rigoureuse que jamais. Nous espérons que les producteurs canadiens continueront à suivre la politique de benne fabrication qu'ils ont toujours suivie c'est-à-dire la meilleure manière de maintenir leurs prix, et la preuve en est dans la faveur, dont jouissent les fromages canadiens sur le marché anglais.

Les avantages que les spéculateurs cherchent à tirer des statistiques fantaisistes publiées pendant ces derniers jours, prouvent qu'il y aurait intérêt à établir une bourse du fromage. Les vendeurs s'appuyant sur les chiffres officiels, ou prétendus officiels, reçus de Liverpool, accusant des stocks très bas, et un déficit

considérable dans la fabrication anglaise, tiennent leurs prix à des hauteurs qui ne sont nullement justifiées par les cours actuels. Ils prétendent que ces cours ne sont maintenus que parce que les commerçants anglais ont suspendu leurs achats pour ne pas provoquer une hausse pendant la mise en vente de la fabrication de septembre. Les acheteurs par contre disent que le marché anglais est encombré et que la mise en vente de septembre, et la certitude de l'existence de quantités importantes, non vendues, de juillet et août ne peuvent que maintenir le marché à la hausse. Nous ne croyons à aucune de ces théories extrêmes, mais nous croyons que les fabricant feront bien

de vendre, chaque fois que les prix obtenus seront satisfaisants. Nous sommes fermement convaincu que les prix ne subiront pas de grandes diminutions, mais par contre nous ne croyons pas, prenant en considération les circonstances les plus favorables, que la hausse, si elle se produit, compensera de la perte en poids et de l'intérêt de l'argent, sans parler des assurances, que les détenteurs auront à supporter s'ils conservent leur fabrication en stock.

Nous cotons les cours ordinaires du marché, quoique des ventes importantes de fromages de la province de Québec aient été faites cette semaine, de septembre, à 11^c.

Nous cotons sur place :

Septembre	11 à 12
Oct.	11
Nov.	11 à 11
Qualité moyenne	10 à 11

Les ventes faites aux principaux points de concentration, depuis notre dernier numéro ont été comme suit :

Listonville, Ont., 6 octobre. — Offre 14,200 boîtes, divisées également en blanc et coloré. Aucune vente, 8 acheteurs étaient présents.

London, Ont., 6 octobre. — 18 fabriques ont envoyé 7,065 boîtes, 560 août, 1200 août et septembre, 5,205 septembre, 12 acheteurs présents, mais pas de vente.

Ogdensburg, 9 octobre. — Offres 3200 boîtes. Pas de ventes sur le marché, acheteurs et vendeurs ne pouvant s'entendre. 900 boîtes ont été vendues en dehors, à 11^c.

Canton, 9 octobre. — Aucune vente.
Utica, N. Y., 10 octobre. — Marché en hausse d'1^c, ventes comme suit; 200 boîtes à 11^c, 5,900 à 11^c, 190 à 11^c, 1,570 à 11^c, 1,190 à 11^c, 2,360 à 11^c, 1,460 à 11^c, 140 à 12^c.

Little Falls, N. Y., 10 octobre. — Les ventes ont été comme suit; 640 boîtes à 11^c, 780 boîtes à 11^c, 2,520 à 11^c, 100 à 11^c, 2,650 à 11^c, 1,250, commission 1,086 boîtes des fermes de 11^c à 12^c.

Woodstock, Ont., 12 octobre. — Offres 8,165. Quoique les acheteurs aient été plus enclins à rencontrer les vues des vendeurs, il ne s'est fait aucune vente sérieuse.

ŒUFS

Les transactions ont été très actives pendant la semaine, et les arrivages de frais sont achetés promptement. Pour tout ce qui est garanti frais on obtient facilement de 19 à 20c. par douzaine. Les œufs de stock, mais garantis, sont pris avec facilité de 17 à 18c. Quelques lots d'œufs conservés à la chaux ont été mis sur le marché, et ont trouvé acheteurs à 16c.

A New-York, les œufs canadiens sont cotés fermes :

Canadiens, extra frais	à 20 ^c
do 1 ^{er} choix en stock	à 19 ^c
do bons	à 18 ^c

A Boston, les œufs canadiens de choix sont cotés à 20c.

POMMES

La demande commence à prendre de bonnes proportions, mais les arrivages ayant été très considérables, les prix ont été plus faibles que la semaine dernière, même pour les fruits d'hiver. Nous cotons : fruits d'automne \$1.75 à \$2.00 ; do d'hiver \$2.25 à \$2.50 ; lamouse de \$2.00 à \$3.05.

Les avis d'Angleterre sont des meilleurs et nous croyons que les lots de fruits sains et bien emballés laisseront de bons bénéfices aux exportateurs.

IGNONS

La récolte a été assez pauvre cette saison, et les demandes se font déjà sentir

tant de l'Ouest que des provinces maritimes. Sur le marché Bonsecours, on cote 75c par minot. Des ventes par char complet ont été faites à \$2.75 le baril.

FOIN, PAILLE, ETC.

Les cours de ces produits sont sans changements; les arrivages de foin et de paille en bottes ont été très lourds cette semaine et la demande ayant été faible, les prix ont manqué de fermeté de \$7 à \$10 les 100 bottes pour le foin et de \$4 à \$5 pour la paille.

Par contre le foin pressé a été artificiel pour la consommation locale que pour l'exportation; les expéditions pour le bas du fleuve ayant été particulièrement bonnes. Nous cotons : No 1 \$12, No 2 \$11, No 3 \$10 la tonne.

Moulée \$21, son \$16.50, shorts 117.50 par tonne prise aux chars.

MARCHÉS AUX BESTAUX

Les réceptions à la Pointe St-Charles ont été comme suit :

	Bêtes à Mord.			
	cornes	tons	Veaux	Porcs
le 8 oct. 1887	2,853	1,744	20	887
do le 1 ^{er} oct. 1887	2,758	2,470	16	1,024
do corresp. 1885	2,220	4,278	18	758
do corresp. 1886	2,017	1,340	46	481
Du 1 ^{er} mai au 8 oct. 1887	40,202	20,851	6,122	17,110
do do 1886	50,278	52,073	5,808	11,012
do do 1885	59,094	42,171	4,321	8,010

Le marché quoique n'ayant pas subi de grands changements était de beaucoup moins ferme. Les cours en Angleterre sont tombés assez bas, et de fait ceux de la semaine dernière sont les plus bas qu'on ait enregistrés depuis 1884. Les meilleures qualités de bêtes à cornes du Canada sont cotées 10c la lb. poids vivant à Liverpool. De plus les offres du continent et de l'Irlande sont considérables et les qualités de ces dernières provenances ayant été supérieures à celles des animaux canadiens, ces derniers ont été peu recherchés. La saison n'aura pas été avantageuse pour nos exportateurs et malgré tout, ils ne semblent pas être trop découragés. Ainsi, malgré les derniers cables, nos acheteurs ont fait des transactions importantes au commencement de la semaine, et leurs achats n'ont été limités que par le nombre de places disponibles sur les steamers. Il est vrai que l'abondance des réceptions sur notre place a causé une certaine faiblesse dans les prix et que les acheteurs ont pu faire emplette d'animaux de choix de 3¹/₂ à 4¹/₂ la livre, poids vivant.

La baisse en Angleterre a obligé les compagnies de transport à légèrement baisser leurs prix et le fret était faible de 25sh. à 50sh. Par contre les assurances élèvent leurs taux avec l'avancement de la saison et elles demandent de 3¹/₂ à 6 p. c. par lignes régulières et de 5 à 10 p. c. par les autres.

En animaux de boucherie, les réceptions et les demandes ont été bonnes, quant aux bêtes à cornes qui ont réalisé de 2¹/₂ à 3¹/₂ c. la lb. poids vivant, suivant qualité.

En moutons, les quantités amenées ont été faibles, et les prix stimulés par une bonne demande ont été très fermes de 3¹/₂ à 3³/₄ c. la lb. poids vivant.

En porcs, les arrivages ne se sont pas maintenus aux quantités de la semaine dernière; malgré cela, et en dépit d'une bonne demande les prix ont encore baissé d'1¹/₂ c. par lb., les acheteurs étant quelque peu inquiets sur les prix futurs en présence du peu de fermeté des marchés américains.

Au marché Viger, les affaires ont été presque nulles; le nombre des vaches laitières a été peu considérable, et les acheteurs commencent à perdre l'habitude d'aller à ce marché, certains de faire, neuf fois pour une, la route inutilement.

MARCHÉ AUX CHEVAUX.

Le mouvement de la semaine a été certainement plus animé que celui de la semaine précédente. La demande locale a été assez forte et nombre d'acheteurs américains sont revenus en ville et ont opéré avec assez d'entrain. L'exportation pour les Etats-Unis a été malgré cela l'une des plus faibles que nous ayons encore citées, elle n'a compris que deux chevaux. Nous pensons que les achats faits ont été retenus en ville pendant quelques jours et que la semaine prochaine nous compensera de la présente. Nos exportations sur l'Angleterre tout en continuant plutôt comme essai, que comme affaires régulières, s'augmentent quelque peu. Un lot de chevaux pour carrosses partira ces jours-ci, il provient des cantons de l'Est et fait honneur au pays et aux éleveurs. L'élevage des chevaux qui réussit si bien dans notre province, est susceptible d'un développement considérable, et nous ne saurions trop insister sur les bénéfices que nos cultivateurs peuvent tirer de cette branche de l'agriculture.

HUDON, HEBERT & Cie

(Ci-devant J. HUDON & Cie)

Importateurs de
Vins, Liqueurs et Provisions
EN GROS
304 et 306, rue St-Paul
143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MENNE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et le Sauternes.

Prevost, Prevost et Cie

IMPORTATEURS DE

Ferronnerie, Quincaillerie,
Coutellerie, Fer en barres, Fil de fer de toutes sortes, Haches, Peintures, Vernis, Verres à vitres, etc.
269, rue Saint-Paul

STRICTEMENT EN GROS
Une visite est respectueusement sollicitée.

La Cie Manufacturière de
TABAC CANADIEN

ST-JACQUES, COMTÉ DE MONTCALM
(Incorporée en Janvier 1887)

CAPITAL AUTORISÉ \$20,000.00
CAPITAL SOUSCRIT 10,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS :
Zacharie Cloutier, président, Isaïe Forest, vice-président, Ulric Granger, Alfred Lesage, J. A. Martin, Modeste Beauvais, manufacturier, Ovide Marion, Jules Blouin, Arthur Marion, gérant.

La compagnie prépare du tabac à fumer et à chiquer, et n'emploie dans la fabrication que la feuille de choix de tabac canadien.

ETABLIE EN 1842

L. CHAPUT FILS & Cie

IMPORTATEURS
D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
— EN GROS —

309, 311 & 312 des Commissaires
Coin de la rue St-Pierre, Montréal.

Comme nous faisons une spécialité des thé, le commerce tant de la ville que de la campagne trouvera toujours notre stock très complet.
Seuls agents au Canada pour la Lessive double concentrée de Greenbank.



LES CHAUSSURES BOIVIN BREVETÉES

Faites d'une seule pièce ne peuvent pas céder. Elles sont confortables, durables, ne se déforment pas, et à bon marché. C'est la meilleure chaussure pour les patineurs. C'est la chaussure par excellence pour les enfants qui vont à l'école. C'est la perfection.

G. BOIVIN

FABRICANT
286 et 288, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL.



REVOLUTION
DANS LE MONDE COMMERCIAL.

Le seul et unique caissier qui ne commet jamais d'erreurs, est le

Caissier Mecanique National

Pour plus de détails, adressez-vous à
E. L. ETHIER, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.



Cie Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

Fabricant de claques, bottines en feutre, courroies, tuyaux, etc.

Bureaux et entrepot: 335, rue Saint-Paul
Ateliers: 974 à 1000, rue Notre-Dame.

O. ROCHETTE TANNEUR

MARCHAND DE CUIR

QUEBEC
Bureau: 316, rue Saint-Valier.
Tannerie: 72-86, rue St-Dominique.

SUCCURSALE :
14, RUE LEMOINE, Montreal
TELEPHONE 713.

La Banque du Peuple

LA SEMAINE FINANCIERE

FONDÉE EN 1835. CAPITAL 1,200,000 RESERVE 240,000 JACQUES GRENIER, écrivain, président. J. S. BOUSQUET, écrivain, caissier. SUCCURSALE: Québec, basse-ville, E. C. Barrow, gérant. St-Roch, P. B. Dumoulin, gérant. Trois-Rivières, E. H. Panneton, gérant. Saint-Jean, Ph. Baudouin, gérant. Saint-Jérôme, J. A. Théberge, gérant. Saint-Rémi, C. Bédard, gérant. CORRESPONDANTS: Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie & Co. The Alliance Bank (limited). New-York, The National Bk. of the Republic.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC Capital payé \$2,000,000 Hon. Isidore Thibaut, président. Joseph Hamel, écrivain, vice-président. DIRECTEURS: Hon. P. Gagneur, U. Tessier, écrivain, Jr. Théop. LeDroit, écrivain, M. W. Baby. F. R. Kirouac, écrivain. P. Lafrance, écrivain, N. Matte, inspecteur. Succursale de Montréal: C. A. Valois, gérant. Succursale de Québec: G. H. Carrière, gérant. Succursale de Saguenay: J. N. Campbell, gérant. Agents en Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres. A Paris, France: MM. Grunbaum Fr. & Cie. Aux Etats-Unis, New-York: The National Bank of the Republic, N.Y.; The National Revere Bank, Boston. A Terrebonne: The Commercial Bank of Newfoundland. P. Ontario: The Bank of Toronto. Au Canada: The Bank of N.-B., The Merch. Bk. of Halifax, Bank of Montreal, Manitoba—Union Bk. of Lower Can.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal. CAPITAL PAYÉ \$500,000 RESERVE 140,000 DIRECTEURS: Alphonse Desjardins, M.P., président. A. S. Hamelin, vice-président. John L. Cassidy, Lucien Huot. J. O. Villeneuve, M.P.P. Bureau principal: A. de Martigny, caissier. D. W. Brunet, assistant-caissier. Agence St-Hyacinthe, A. Clément, gérant. Valleyfield, L. de Martigny, gérant. Beauharnois, C. H. Hamel, gérant. Fraserville, J. E. Pollant, gérant. Victoriaville, A. Marchand, gérant. Ploussville, H. Dorion, gérant. St-Jean-Baptiste, L. G. Lacourse, gérant. Correspond. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co. à New-York, Nat. Bk. of Republic.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL. Capital autorisé \$500,000 Capital souscrit 500,000 DIRECTEURS: W. WEIL, prés., J. G. DAVIE, vice-prés. W. STRACHAN, JOHN McDUGALL, G. Wynn. UBALDE GARAND, caissier. SUCCURSALES: Berthier: A. Gariépy, gérant. Louisville: F.-X. O. Lacombe, gérant. Nicolet: C. A. Sylvestre, gérant. Saint-Jérôme: G. Lévesque, gérant. Saint-Césaire: M. J. Gagnon, gérant. Lachute: G. G. Durois, gérant. Pointe St-Charles, etc.: W. J. E. Wall, gérant. Agents à New-York: The National Bank of the Republic, The Bank of Philadelphia & Co.

Banque d'Hochelaga.

CAPITAL VERSÉ \$710,100 RESERVE 100,000 F.-X. St-Charles, président. M. J. A. Prendergast, caissier. BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL. Succursales: Trois-Rivières: G. N. Boire. Joliette: J. H. Ostigny. Sorel: A. A. Larocque. Valleyfield: S. Fortier. Abattoirs de l'Est. Correspondants: Londres, Angleterre, The City of London Bank (limited). Paris, France, Le Crédit Lyonnais. New-York, The National Park Bank. Boston, The Maverick National Bank. Collections dans tout le Canada aux taux plus bas.

L'argent sur notre place est plus facile et plus abondant, du retour de fonds qu'on n'ont plus de placements aussi avantageux à l'étranger. Les banques cotent les prêts à demande de 5 à 5 1/2 pour cent, les courtiers les font de 5 1/2 à 6 pour cent. Il y a une déteinte générale sur les marchés monétaires. A New-York, l'importation de l'or continue, avec le taux des prêts à demande à 4 1/2 pour cent et après-midi.

La Bourgogne a apporté la semaine dernière 2,728,000 francs en or; l'Étrurie \$45,000, et l'Elder \$1,350,500 en souverains et en reichsmarks.

Le marché de Londres qui était coté à 3 1/2 pour prêts à demande est descendu aujourd'hui à 3 1/4 en baisse de 1/4 p. c.

Le taux de la banque d'Angleterre est resté à 4 pour cent. Les expéditions d'or pour les États-Unis qui viennent de Londres et de Paris ont plus d'effet sur la valeur du numéraire à Londres, à cause de l'unité de l'étalement; tandis qu'à Paris l'étalement bi-métallique donne une grande élasticité à la circulation des espèces.

Le change sur Londres à New-York a baissé de près de 1 c. par £ depuis notre dernière revue. Au lieu de \$4,791 à 1 pour les 60 jours de vue, on cote aujourd'hui \$4,801 à 1 et les traites à vue sont cotées cet après-midi de 4,801 à 1. Les câbles valent de \$4,35 à 1.

Sur notre place, les traites à vue sur New-York sont cotées aujourd'hui de 1/2 à 1 de prime pour banquiers et de 1/4 à 1/2 pour particuliers, en hausse de 1/4 sur les cours d'hier.

Le change sterling sur notre place est aussi en hausse d'une fraction sur les cours d'hier; il fait pour 60 jours de vue de 8 1/2 à 1 et de 8 1/2 à 1; pour le 3 jours de vue, de 9 1/4 à 7/16 et de 9 1/4 à 1 suivant l'importance de la traite. Les transferts par le câble sont cotés de 9 1/4 à 10.

La bourse a eu quelques journées assez animées, par exemple lundi, mardi et mercredi; divers événements avaient concouru à cette effet, le principal étant la retraite puis le décès de l'honorable M. Sénécal.

Aussi le Richeleu a été la valeur la plus erratique de la liste; nous l'avions laissé jeudi dernier à 55; samedi il tombait à 53, lundi il touchait 50 et mardi on le voyait desendre momentanément à 49. Mais à partir de ce moment une réaction soutenue s'est produite et nous l'avons vu remonter à 55 ce matin. Dans l'après-midi, cependant, il a été un peu plus faible et il a clôturé à 54 1/2 vendeurs et 54 acheteurs.

Les banques en général se sont maintenues comme nous le faisons pressentir; les transactions ont été peu nombreuses; la banque de Montréal s'est tenue entre 231 et 232, variant d'une fraction de temps à autre; la banque des Marchands a oscillé entre 1314 et 1324 clôturant à 1324 vendeurs et 1311 acheteurs.

Deux banques cependant ont fait exception: la banque de Toronto et la banque du Peuple; toutes les deux ont subi une baisse difficile à expliquer autrement que par l'inactivité du marché. Ces valeurs qui sont excellentes changent rarement de porteurs; quand on veut en acheter, il faut payer un très haut prix, et lorsque quelques porteurs sont forcés de réaliser, on leur fait subir la peine du taillon. Aussitôt que les réalisations qui sont terminées, on verra ces deux valeurs reprendre leur niveau. On cote aujourd'hui la banque de Toronto à 203 1/2 vendeurs et

la banque du Peuple à 109 1/2 vendeurs et 107 1/2 acheteurs.

La banque Jacques-Cartier est nominale aux mêmes cours, 90 vendeurs et 70 acheteurs; la banque Nationale a vendeurs à 63 et acheteurs à 43; la banque Hochelaga, vendeurs au pair, acheteurs vers 96; quoique le cours coté soit 90; la banque Ville-Marie trouve acheteurs à 97; les vendeurs se tiennent à 105.

Le Gaz est faible, il s'est vendu ce soir 205 1/2. Les Chars Urbains ont déclaré un dividende semi-annuel de 7 pour cent, plus un bonus de 1 pour cent. On les a cotés aujourd'hui, sans affaires, 245 vendeurs et 230 acheteurs. Ex-dividende on les cote 240 vendeurs et 220 acheteurs.

Le télégraphe de Montréal est très ferme, par suite de l'achat que vient de faire Jay Gould du réseau rival de la compagnie Baltimore et Ohio qui prive le Pacifique Canadien d'une connexion très utile. On cote 95 1/2 vendeurs et 95 acheteurs.

Les Compagnies de coton sont négligées.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Les affaires en général ont été calmes, beaucoup plus calmes que la semaine dernière qui pourtant n'avait pas été brillante.

Les prix sont restés stationnaires dans presque toutes les branches du commerce, la clôture de la navigation quoiqu'approchant assez rapidement est encore sans grand effet sur les cours, par suite de la faiblesse des demandes. Des marchandises qui par la force des choses devraient être fermes et avoir une tendance à la hausse, sont sans changement par suite de la stagnation des transactions et du désir qu'ont les vendeurs de diminuer leurs stocks et d'effectuer des ventes.

Les paiements continuent à être bons dans les épiceries, satisfaisants dans les fers et les couleurs, mais ont laissé cette semaine à désirer tant dans les chaussures que dans les marchandises sèches. Le chef de l'une de nos maisons en gros des plus importantes nous disait, à ce propos, que les marchands en gros de marchandises sèches étaient punis par où ils avaient péché. Que lorsqu'il y a deux ans, après une réunion des marchands il avait été décidé de se constituer pour réduire les crédits, certains marchands avaient manqué dès le lendemain à la parole donnée, et avaient accordé des termes plus longs que ceux fixés en assemblée; que depuis la guerre à coup de longueur de crédit, avait été plus ardue que jamais, et que cette guerre avait non seulement reculé les paiements, mais les avait rendus très irréguliers, attendu que les marchands de campagne payaient tous leurs autres fournisseurs avant de payer les marchands de nouveau. Ainsi, le mauvais temps ayant quelque peu entravé le mouvement des produits, les paiements s'en sont ressentis immédiatement chez les marchands en gros de marchandises sèches, alors que les autres branches du commerce ne font entendre aucune plainte, au contraire.

En épicerie, les affaires ont été actives, avec beaucoup de fermeté dans les prix. En sucrés, le marché est très ferme, mais sans hausse, quoiqu'avec forte tendance à la hausse, par suite des changements dans cette direction qui ont eu lieu sur les marchés européens et américains.

La seule chose intéressante que nous ayons à signaler, c'est la mise sur le mar-

ché d'un lot de 100 barils environ, d'une qualité inférieure de sucre jaune que l'on cote à 53.

Nous cotons: Sucre jaune de 53 à 64c suivant qualité. Sucres blancs, granulés, 7c par lots de 15 barils, et 7 1/2 par quantité moindre. Sucres blancs, granulés, B; 6 1/2c par 15 barils et 7 par quantité moindre. Sucre en farine 8 1/2c.

Sucre en morceaux: 7 1/2 par baril, 7 1/16 par 1/2 baril, 7 1/2 en boîtes. Sucre en poudre 7 1/2c.

En masses les Barbades sont fermes sans changement et on demande à 37c par tonne et 40c par qrt. Il existe également sur place des lots de Porto-Ricó cotés à 34c par tonne seulement.

En fruits on attend toujours l'arrivée du SS. Dracona, ayant à bord 60,000 caisses de Valencia, et dont la cargaison est un peu près toute vendue à livrer. Les prix payés ont été en moyenne de 7c par 1000 boîtes, et le cours du gros sera probablement de 7 1/2c. La demande actuelle qui a une certaine importance, ne peut se placer qu'à 8c; les lots ainsi détaillés étant venus en transit par Liverpool, ce qui en a augmenté le prix de revient, du reste jusqu'à l'arrivée du Dracona, les stocks seront très bas.

En ferromeries, cuirs, couleurs, etc. les cours sont sans variation et les affaires assez calmes.

En charbon, les ventes ont été bonnes, et la hausse que nous annonçons la semaine dernière n'aura lieu qu'après la réunion des membres de l'association des marchands de charbon. Aux États-Unis, la position est de plus en plus tendue, et ceux qui n'ont pas encore fait leur provision d'hiver, peuvent malheureusement s'attendre à des prix élevés pendant cette saison.

LE TABAC CANADIEN

Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro un article sur le tabac canadien et les succès remportés dans la fabrication de cet article par la Compagnie manufacturière de St-Jacques de l'Acadian.

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE Peinture, Huile, Vernis, Mastix, Verres à vitres, Pinceaux, Éponges, Couleurs, Tricouleurs, Médicaments, etc., etc. 250, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

KENT & TURCOTTE

Comptables, Auditeurs et Commissaires. No 7, PLACE D'ARMES (Au-dessus de la banque J. Cartier) SPECIALITE: Règlement des Affaires de Faillite.

VINAIGRES pour l'Exportation

J.-E. RENAUD & DUALLE. Fabricants à BORDEAUX. Médaille d'or Exposition universelle, Bordeaux 1882. Vinaigre Bord-Bois pur vin blanc naturel (80) Le ton de 4 barriques, 255 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 421 fr. Vinaigre de Table, qualité mixte (80) Le ton de 4 barriques, 255 fr.; de 10 fûts de 85 litres, 325 fr. Vinaigre de table d'Alsace extra (60) Le ton, exempt d'acide chimique (170) 199 210 Le tonneau de 10 fûts de 85 litres (29) 229 240 Demander prix-courant spécial pour vinaigres en caisses et dans les jarrais, et pour vinaigres vieux extra en nature ou aromatisés.—Le franc vaut 133 c.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

Abonnements : Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50

Publié par La Société de publication commerciale, MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 14 OCTOBRE 1887

LE FEU L'HONORABLE M. LOUIS ADELARD SENECAL

La race canadienne-française vient de perdre un des plus entrepreneurs, un des plus intelligents et un des plus sympathiques de ses enfants, l'honorable sénateur Sénécal, dont nous n'avons pas à apprécier ici la carrière politique, a été dans les affaires le type de l'homme audacieux qui, à force de tenter le sort, finit par réussir, malgré tout. Il a débuté, comme capitaine de bateau à vapeur et il meurt président d'une puissante compagnie de navigation; mais dans l'intervalle il a monté, mené à bien ou tenté de mener à bien, bon nombre d'entreprises. Constructeur de chemins de fer, on doit à son énergie une partie du réseau du South Eastern, de celui du St-Lin, le chemin de St-Eustache, de St-Félix de Valois, etc. Il a administré pendant plusieurs années le chemin de fer du Nord.

Un projet gigantesque pour la réalisation duquel il avait acheté les propriétés des MM. Hall et qui ne put aboutir, lui coûta \$400,000.

M. Sénécal était un homme d'affaires loyal, traitant toujours les affaires la main ouverte, et ne s'arrêtant jamais aux petites économies. A ce titre il a beaucoup plu à ses contemporains; sa libéralité avait rassemblé autour de lui de nombreux amis; mais, comme tout homme de quelque valeur, il eût aussi beaucoup d'ennemis.

Il avait un soup d'œil vif, un jugement sur, et une grande largeur de vues; il saisissait de prime abord les grandes lignes d'un projet et ne regardait à aucun sacrifice, à aucun travail, pour le faire réussir. Il restera probablement dans l'histoire comme le premier constructeur d'un chemin de fer sur la glace, quoiqu'il ait dans sa carrière des actions d'une plus vaste portée. L'audace de cette entreprise peint l'homme mieux que nous ne pourrions le faire dans dix colonnes de ce journal.

A PROPOS DE VIEUX COMPTES

Notre confrère, le *Moniteur du Commerce* vient de se livrer à propos de vieux comptes, à une série de commentaires, qui sont d'autant plus déplacés qu'ils ne contiennent que des insinuations, et que d'ailleurs ils ne sont ni logiques ni appuyés sur des faits. Nous sommes fâchés d'être obligés dès à présent, d'entamer une polémique avec le confrère; mais cela devient absolument nécessaire pour qu'il se pénétre bien de cette idée que le temps est passé où étant le seul journal commercial publié en français, il essayait impunément d'imposer ses brutalités à tout le public commercial.

Que le confrère, qui a quelque

expérience en fait de faillite, apprenne que si la liquidation du compte d'un failli avec une banque produit un excédent, cet excédent appartient d'abord aux créanciers du failli. Il serait autrement trop facile au failli de laisser dormir tranquillement quelques milliers de piastres ignorés de ses créanciers pour les réclamer après sa décharge.

Qu'il apprenne aussi qu'un reliquat de compte d'escompte ne constitue pas un dépôt, mais une créance ordinaire, qui se prescrit parfaitement par cinq ans et que les articles du code qu'il cite, s'appliquent simplement à la possession par un mandataire fidéicommissaire etc, mais non à un débiteur commercial qui est régi par l'article 2260, paragraphe 4.

Maintenant nous allons exposer les faits, et la preuve que nos informations sont vraies, c'est que nous allons nommer les personnes intéressées, ce que le *Moniteur du Commerce* n'a pas osé faire.

Mr G. R. Fabre, comme on sait, a été obligé il y a six ou sept ans de remettre ses affaires pendant un certain temps entre les mains de ses créanciers. Il avait à cette époque un crédit assez considérable à la Banque d'Hochelega, dont il avait largement usé, remettant à la banque en garantie de ses avances, un certain montant de billets de pratique. Le règlement avec ses créanciers traîna pendant quelque temps, mais enfin M. Fabre obtint un concordat et ayant payé le montant convenu, reprit la direction de ses affaires. Pendant ce temps, la liquidation des billets de pratique, à la banque d'Hochelega, s'opérait, et finissait par se solder par \$500,000 environ au crédit de M. Fabre. Cela se passait il y a quelques années; le comptable de la banque à cette époque était A. D. Parant, qui porta ce solde au crédit de la banque au compte profits et pertes, probablement à l'insu du caissier et des directeurs de la banque.

Il y a un mois environ M. Fabre vint trouver le président de la Banque Hochelega et lui déclara qu'il avait été informé qu'il y avait une certaine somme à son crédit à la banque. Le président fit appeler M. Prendergast, le caissier, qui, comme on le sait, n'est que depuis peu de temps en position de cet emploi. M. Prendergast ne trouvant rien dans la comptabilité actuelle de la banque fit des recherches dans les anciens livres et finit par découvrir ce solde de liquidation passé en profits et pertes par A. D. Parant. Du moment que la constatation fut faite, ordre fut donné de payer ce montant à M. Fabre qui parut très satisfait, et on comprend cette satisfaction, de trouver une somme dont il ne se savait pas être le possesseur.

Voilà l'histoire toute simple sur laquelle le *Moniteur du Commerce* a trouvé moyen de broder deux colonnes d'insinuation contre un caissier de banque qu'il a porté aux nues, il n'y a que quelques jours et de réflexions sur le cas supposé où une banque garderait un dépôt, au crédit d'un individu décedé ou en faillite, sans en prévenir les héritiers ou les créanciers.

C'est sur cette histoire que le *Moniteur du Commerce* a écrit un article dont toutes les phrases sont calculées pour créer l'impression

que M. Prendergast a voulu agir malhonnêtement et priver, en parfaite connaissance de cause, M. Fabre, de ce qui lui était légitimement dû.

LA PART DU FEU

Suivant le *New-York Commercial Bulletin*, les pertes totales provenant des incendies, aux Etats-Unis et au Canada, pendant les neuf premiers mois de l'année, ont été comme suit :

	1886	1887
Janvier.....	\$12,000,000	\$11,550,000
Février.....	6,500,000	7,500,000
Mars.....	10,650,000	10,450,000
Avril.....	8,000,000	11,750,000
Mai.....	7,000,000	11,489,500
Juin.....	9,750,000	10,182,100
Juillet.....	10,000,000	14,006,500
Août.....	13,000,000	8,317,550
Septembre.....	6,500,000	7,937,900
Total.....	\$83,400,000	\$93,183,500

En août et septembre, le Canada a fourni un plus grand pourcentage que d'ordinaire, et cette augmentation portant principalement sur la ville de Montréal, justifie amplement les plaintes des compagnies d'assurances.

LA BANQUE MOLSON

La réunion annuelle des actionnaires de la banque Molson a eu lieu le 10 octobre et le rapport présenté par les directeurs a été reçu avec grande satisfaction par les actionnaires. Les profits nets de l'année, après déduction faite des frais généraux, et d'un large montant des dettes douteuses se sont élevés à \$317,340.25, laissant, après le paiement d'un dividende de 8 p. c., une balance au débit des profits et pertes de \$57,430.25 qui, ajoutée à la balance de \$22,563.77, portée à ce compte en 1886, laisse un surplus disponible de \$80,094.02. De cette somme \$75,000.00 ont été transférés au fonds de réserve, laissant une balance de \$5,094.02 au compte des profits et pertes, au 30 septembre 1887.

Ces résultats sont satisfaisants d'autant plus que la banque a complètement rayé de ses livres toutes les dettes douteuses, dettes appartenant presque exclusivement, nous sommes heureux de le constater, au Haut-Canada.

Les affaires de la banque Molson sont aussi prospères qu'étendues, et ses escomptes s'élèvent \$8,700,000, et sa circulation presque au niveau de son capital. Son fonds de réserve est actuellement de 431 p. c. de son capital versé, ce résultat a été réalisé tout en servant d'excellents dividendes à ses actionnaires.

Des remerciements bien mérités ont été votés aux directeurs et aux différents gérants, particulièrement au gérant du bureau principal de Montréal.

Le vote pour la nomination des directeurs a donné les résultats suivants: Sir D. L. Macpherson, M.M. S. H. Ewing, A. F. Gault, John H. R. Molson, Alex. W. Morris, R. W. Shepherd, Thomas Workman.

Les directeurs ont réélu M. Thomas Workman, président, et M. J. H. R. Molson, vice-président, pour l'année courante.

L'échevin Alex. W. Morris, comme directeur en remplacement de M. Miles Williams, décedé, est certainement l'un des meilleurs choix que les actionnaires pouvaient faire.

Nous trouverons dans le *Moniteur du Commerce* de vendredi dernier l'entrefilet suivant :

"Nous sommes à compléter une série d'informations: d'un intérêt palpitant pour le public, même pour des particuliers et des successions sur les actes de l'une de nos institutions financières. Sans doute, on le comprendra facilement, nous ne parlerons que lorsque tout sera complet et positif en fait de preuves, et la chose est en bonne voie: nous avons déjà mieux que les présomptions, mais lorsque notre enquête sera close, nous ferons connaître au commerce de fort jolies choses. La classe commerciale a besoin de quelque éclaircissement sur la manière de conduire les affaires de banques. Il y en a encore bien des systèmes inconnus, des systèmes véreux surtout."

Nous devons protester énergiquement contre ce genre de journalisme. Lorsque nous connaissons quelque chose de reprochable chez une de nos institutions financières, nous le dirons hardiment en donnant les noms, au lieu de procéder par des insinuations qui font peser des soupçons sur toutes nos banques, ou non désignant aucune et fournissant à leurs concurrents des armes d'autant plus dangereuses que leur portée est inconnue.

COMITE DES MARCHES

Le comité des marchés fait préparer par Favozat de la Corporation des amendements au règlement No. 131, amendements qu'il a discutés dans sa séance de mercredi dernier, et dont il a accepté les principes. Nous ne publions pas ces amendements, qui ont paru dans les journaux quotidiens, mais nous les étudierons dans un prochain numéro.

PLANTEZ DES POMMIERS

Les pommes promettent de devenir une des sources les plus importantes du revenu de nos cultivateurs et de nos exportateurs. Les espèces du Canada sont très appréciées en Angleterre et lorsqu'elles sont bien emballées réalisent les plus hauts prix du marché; la fameuse est sans rivale sous ce rapport. Sur les marchés de Londres, Liverpool et Glasgow, les seuls sur lesquels en Angleterre il est avantageux d'expédier, les pommes canadiennes se vendent à des prix de beaucoup au-dessus de ceux payés pour les pommes américaines. Des essais heureux ont été faits avec la Norvège, la Suède et le Danemark, et un courant d'exportation peut être établi avec ces pays.

Enfin le Nord-Ouest absorbe une partie des fruits de l'Ontario, et les exportateurs de cette province étudient en ce moment la possibilité d'exporter leurs pommes sur la Chine et le Japon, par la ligne du Pacifique.

On voit donc que nos débouchés augmentent plus rapidement que notre production, et qu'on peut hardiment augmenter les vergers de la province de Québec. La dépense est du reste minime, la terre ne manque pas non plus, et les probabilités sont des plus brillantes. Plantons des pommiers!

LE RICHELIEU

Le décès de l'honorable M. Sénécal laisse un vide difficile à remplir à la direction de la Compagnie du Richelieu. Nous croyons que l'avenir de la Compagnie dépendra beaucoup du choix du nouveau président. On nous permettra peut-être de rappeler aux actionnaires l'exemple de la Banque de Montréal qui, lorsque M. Angus s'est retiré, a choisi pour son président M. C. T. Smithers, son gérant général, un homme pratique au courant de tous les détails et de toute l'organisation ?

Nous ne sommes pas autorisés par M. le capitaine Labelle à poser sa candidature; nous ne lui en avons pas encore dit un mot; mais l'intérêt que nous portons à la Compagnie et le désir de la voir rester sous le contrôle d'un Canadien-français nous portent à mentionner son nom comme celui que nous croyons le meilleur choix dans les circonstances actuelles.

CONSERVES EN BOITES

Au nombre des industries où la fraude est le plus facilement praticable, il faut certainement citer celle des conserves en boîtes.

Cette fraude a été portée à un tel degré que nous avons vu, il y a quelques années, les commerçants de Baltimore prendre les mesures nécessaires pour la supprimer ou tout au moins l'enrayer. Au Canada, la législature s'est emparée également de la question et a imposé certaines obligations aux fabricants. La chambre de Commerce de Londres vient de prendre des mesures analogues à celles prises par l'Association des Epiciers de Baltimore, et d'adopter comme ces derniers, des résolutions fixant des étalons de fabrication.

Le Canada est intéressé à double titre dans cette question. Comme producteur, il doit préparer ses produits de façon à pouvoir les écouler sur le principal marché de consommation et comme consommateur il doit veiller à ce que l'on ne lui vende pas les rebuts des autres marchés.

C'est pour mettre nos commerçants à même de surveiller leurs intérêts que nous reproduisons les résolutions suivantes de la Chambre de Commerce de Londres, adoptées le 9 août 1887.

Toutes ventes de conserves en boîtes, vendues suivant les conditions de la Chambre de Commerce de Londres, seront gouvernées par les règles suivantes :

Viandes d'Australie en boîtes rondes en fer blanc, et viandes américaines similaires.

1. — Les ventes seront faites aux poids inscrits, mais toute différence de poids sera déduite si elle dépasse 1 lb. par caisse de 12 de 6 lbs., 18 de 4 lbs., 36 de 2 lbs., ou en proportion pour les caisses d'autres dimensions.

2. — Les acheteurs auront le droit de refuser toute caisse dont le poids sera de plus de 2 lbs. au-dessous du poids marqué.

3. — A moins d'indications spéciales, "Bœuf bouilli," signifie bœuf sans os et sans sel, et "mouton bouilli," mouton sans os et sans sel.

4. — L'inspection aura lieu à l'endroit où les marchandises se-

ront déposées, ou si vendues "à arriver," dans les magasins où elles seront débarquées, l'acheteur sera avisé du jour de l'inspection, et aura le droit d'y assister, de faire une inspection personnelle ou par son représentant. Les boîtes parfaites seront seules livrées à l'acheteur. Les droits de quaiage se rapportant à l'inspection seront à la charge du vendeur.

5. Aucune réclamation ne sera admise après l'inspection; excepté par défaut de conservation ou soudure défectueuse, pour lesquels le fabricant sera tenu responsable pendant un an, date de la vente faite par son agent; les agents intermédiaires et les détaillants ne seront pas responsables.

Viandes américaines et autres viandes pressées vendues en boîtes carrées en fer blanc, ces boîtes étant généralement vendues sans inspection, toute boîte défectueuse pourra être retournée au vendeur.

SAUMONS & HOMARDS

1o Lorsque vendus sous une marque et à livrer, les conserves seront considérées comme devant être égales en qualité à la qualité moyenne, atteinte l'année précédente, par les marchandises de même marque, à moins qu'elles ne soient vendues sur échantillon spécial.

2o. Lorsque les ventes portent sur des marchandises débarquées, la qualité doit être égale à celle de l'échantillon soumis.

3o. Poids.—Une boîte de saumon ou de homard, No 1, doit peser net, 16 onces en moyenne.

Pourvu que la moyenne soit de 16 onces, aucune boîte ne pourra être rejetée ou déclarée comme n'ayant pas le poids, à moins que son contenu ne pèse moins de 15 onces.

4. Inspection. Une inspection de 10 p. c. des quantités devra être faite avant que la livraison ne soit considérée comme acceptée.

5. Remises.
A. Sur le prix, le fret et l'assurance pour toute boîte, bombée, percée et n'ayant pas le poids.

B. Sur les ventes ex-ship pour couvrir les quantités manquantes, les étiquettes endommagées et les boîtes abîmées.

C. La remise sur les boîtes abîmées sera de 1/2 du prix des boîtes saines.

6. Toute partie n'étant pas satisfaite de l'inspection moyenne de 10 p. c. pourra faire inspecter autres 90 p. c. à ses frais.

7. Réclamation. Toute réclamation doit être faite promptement. Toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, sera sans effet, après que les acheteurs auront accepté les résultats de l'inspection.

8. Toute quantité rejetée sera à la disposition du vendeur s'il en fait la demande, par écrit, dans les sept jours.

Le paragraphe suivant concerne les sardines et n'a pas d'intérêt direct pour nos commerçants, les marchandises achetées directement en France n'étant pas sujettes à ces règlements, et celles achetées en Angleterre étant achetées en entrepôt.

Nous dirons seulement que les pleins prix du marché ne portant que sur des marchandises parfaites, toute marchandise douteuse ou laissant à désirer (tant rejetée ou soumise à une réduction, nos mar-

chands feront bien d'exiger que leurs achats soient soumis aux règles de la chambre de commerce. Quand aux boîtes, de

Fruits et légumes américains

elles sont soumises aux mêmes règlements que les boîtes de saumons et de homards, à l'exception toutefois des poids qui ne sont pas mentionnés, et des boîtes de légumes endommagées qui sont rejetées entièrement et non sujettes à une réduction.

La convention de l'Association des banquiers américains s'est réunie à Pittsburg, mercredi, le 12 octobre. Au nombre des rapports qui seront présentés et discutés nous mentionnerons :

Rapport sur le mouvement des clearing houses, depuis six ans.

Rapport sur les déclarations et les faux et sur les moyens à prendre pour garantir les banques contre les pertes que ces déclarations peuvent causer.

Rapport sur les mesures à prendre pour obtenir l'extradition, entre les Etats-Unis et les autres pays, des personnes accusées de faux, de détournements de fonds et d'autres crimes contre la propriété.

Cette session promet d'être des plus intéressantes.

On fait courir certains bruits sur le compte de M. A. Keroack, marchand de cuirs, qui est absent de la ville; nous ne croyons pas que ces bruits soient fondés; les affaires de M. Keroack sont depuis un certain temps contrôlées par une banque qui est son principal créancier et il n'y a aucune raison de croire que M. Keroack ait rien fait qui soit contraire aux lois de l'honneur commercial.

LIQUIDATIONS FORCÉES

Louis Tremblay, épicier, rue Notre-Dame, a fait cession de ses biens. Assemblée des créanciers mardi, M. Chs. Desmarteau est gardien provisoire.

L'actif de la faillite de Jacques Villeneuve, épicier, coin des rues St Denis et Mont-Royal, sera vendu lundi prochain. L'actif de la faillite de Arsène Neveu, Chs Desmarteau, curateur, a été vendu hier; il a rapporté 60c dans la piastre.

Le stock de C. Gauthier, ferronniers, rue St-Laurent, sera vendu mardi prochain.

La vente du stock de J. A. Giard, marchand de provisions rue Bonsecours a eu lieu mardi dernier, a produit \$150.

Mme Jean Félicien, chapelière, rue St-Jacques, Montréal, a fait cession de ses biens.

Une demande de cession a été signifiée à M. Amédée L. Lassonde de St-Zéphyrin.

Mme veuve Frs. Beauchemin de Béancour, des embarras financiers.

MM. Kent & Turcotte vendront la semaine prochaine le stock de la faillite L. F. Rhéaume, de St-Henri.

Joseph Perrault, marchand de chaussures, rue McGill, dont nous avons annoncé la faillite, offre à ses créanciers 25c dans la piastre.

Norris Best, hôtelier, de L'Abord à Plouffe, a fait cession de ses biens, James B. Cartwright gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 20 courant.

M. Gustave R. Fabre, négociant, a été nommé curateur à la faillite de Dolphis Sigouin.

W. A. Caldwell, a été nommé curateur à la faillite de Camille Gauthier.

Henry Ward et Alexandre Gowdey, ont été nommés curateurs conjoints à la faillite de Joseph Ritchot.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"The Charlemagne and Lac Beauport Lumber Company" compagnie créée par Lettres Patentes de la province; siège social, Montréal. Robert Reford, président.

"The General Delivery Company," voituriers, Montréal. James Donald Anderson, senior, James D. Anderson, jr., tous deux de Montréal; depuis le huit août 1887.

"A. M. Rolland & Co," courtiers et agents de change, Montréal. Alexander M. Rolland et Wm. L. Roberts, tous deux de Montréal, depuis le 1er octobre.

"The Mount Royal Mill and Manufacturing Co," incorporée par Lettres Patentes de la province; siège social, Montréal. Robert Reford, président.

"Z. Davis & Co," fabricants de cigares, Montréal, Zélie Davis et David Davis, tous deux de Montréal; depuis le 1er août 1887.

"The Dominion Barb Wire Company (Limited)" constituée en vertu de Lettres Patentes du Canada; siège social, Montréal. Frederick Fairman, président.

"Fabien Parent & Co," entrepreneurs charpentiers et menuisiers, Montréal; Fabien Parent, de Ste. Cécile, et Henri Parent, de Ste. Julie, depuis le 8 octobre 1887.

Dominion Transport Co. (Limited), constituée en vertu de Lettres Patentes du Canada; siège social, Montréal. Wm. Smith, vice-président.

"The Montreal Telegraph Company," constituée par acte du Parlement fédéral; siège social, Montréal. D. Ross-Ross, secrétaire-trésorier.

"The Herald Company," constituée en vertu de Lettres Patentes du Canada; siège social, Montréal. Hon. P. Mitchell, président.

"The Montreal Street Railway Company" nom nouveau donné par acte du parlement à la ci-devant The Montreal City Passenger Company.

"The Montreal Gas Company," nom nouveau donné par acte du parlement à la ci-devant "The New City Gas Company."

"Lamontagne & Frigon," entrepreneurs pour la construction de canaux d'égoûts sur la rue St-Denis, entre l'avenue Mont-Royal et la rue St-Louis, Côteau St-Louis. L. J. Lamontagne et Henri Frigon, tous deux de Montréal.

"The Vacuum Oil Company," constituée en vertu des lois de l'Etat de New-York; siège spécial pour la province, Montréal. John H. McNulty, gérant.

"The Canadian Rubber Company of Montreal," "La Compagnie Canadienne de caoutchouc," constituée par acte du parlement 29-30 Vic, chap. 111; siège social, Montréal. Andrew Allan, président; J. O. Gravel, secrétaire.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Romayne & Brothers," fabricants de chaussures, Montréal, composée de Edward Patrick Romayne et de Patrick John Romayne, a été dissoute le 5 octobre 1887.

La société "Daoust & Gosselin," commerçants de fruits, de Montréal, composée de Pierre Daoust et de Zéphyrin Gosselin, a été dissoute le 3 octobre 1887.

La société "Fournier Frères," triqueurs, de Ste-Cécile, composée de Amédée Fournier et Joseph Fournier, a été dissoute le 1er octobre 1887.

La société "F. D. Shallow & Co," éditeurs du journal "Le Moniteur du Commerce," à Montréal, composé de Troffle Berthiaume et de F. D. Shallow, a été dissoute le 2 octobre 1887.

1801 Maison la plus ancienne du Canada. 1801

J. L. Cassidy & Cie

Importateurs de

Faïence, Verre, Poterie, Porcelaine, Argenterie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL

John L. Cassidy & Cie ont obtenu depuis qu'ils ont la représentation en Canada de la plus grande Poterie de Staffordshire, Angleterre, dont M.M. J. & C. Meakin sont les propriétaires, ce qui est une garantie incontestable pour l'acheteur, les produits de cette fabrique sont de première qualité et de première supériorité.

Evariste Gelinas

MARCHAND DE CHAUSSURES

No 20, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL

J. A. DENIS

MARCHAND DE

Peintures et de Ferronneries

2064, RUE ST-LAURENT

En face du marché MONTREAL

Telephone 1600.

DECORATEUR

Peintre de maison et d'enseigne.

Hotel Riendeau

SYSTEME AMERICAIN ET EUROPEEN.

Service électrique.

64, rue St-Gabriel,

Telephone No 1181. Montréal.

HARDY et VIOLETTI

Marchands et Importateurs de

MUSTIQUE ET INSTRUMENTS

Sont agents au Canada de la célèbre maison

C. MAILLON, de Londres et Bruxelles.

Fournisseurs des armées et des conservatoires.

Publient des musiques pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare. Méthodes, Solos pour différents instruments, etc., etc.

13, Rue Gosford

MONTREAL

M. Violletti se chargera des réparations de tous genres. Catalogues adressés sur demande.

SKREI COD LIVER OIL
PURE LIANT AND ALMOST TASTELESS

A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS, COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIENT IN ALL WASTING DISEASES.
KENNETH CAMPBELL & CO., MONTREAL.

T. A. & A. GROTHÉ

Importateurs et fabricants de

MONTRES et BIJOUX

Horloges, Argenterie, etc.

No 951, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL

ALF. GUENETTE

Agent d'Immeubles, Propriétés et Terrains à vendre. Argent prêt, etc.

No 1661, RUE NOTRE-DAME

Résidence: 227, Avenue Laval

MONTREAL

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92, rue Sanguinet

MONTREAL

LOS: Coin des rues Sanguinet et Dorchester

TELEPHONE No 106.

BASSIN WELLINGTON

En face des bureaux du Grand Tronc. Téléphone No 1404.

Marbrerie Canadienne

Autels et Fonts-baptismaux.

Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes. Monuments et Pierres tumulaires. Davants de cheminée en tous genres. Carrelage en marbre et mosaïque. Tables pour plombiers, Tables pour menuisiers, etc., etc.

CINTRAT & McNEIL

MARBRERS-SCULPTEURS

205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal.

A. R. CINTRAT, ex-associé et directeur des ateliers de C. A. Macdonald & Cie. J. McNEIL, ex-associé de McNeil et Flanagan

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 5me tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 19 Oct. '87

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble	de 2,000	2,000
10 Titres à Montréal	de 300	3,000
13 Annulemens	de 300	3,900
21 Annulemens	de 100	2,100
10 Montres d'or	de 50	500
1,000 d'argent	de 20	20,000
1,000 "	de 10	10,000

2,117 lots valant \$57,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles	de 500	1,000
1 Voltures	de 250	1,000
50 Chartes d'or	de 40	2,000
1,000 Services de toilette	de 5	5,000

1,057 lots valant \$10,000

25 cents le billet.

Le secrétaire,
S. E. LEBEYRE.

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

Placement de premier ordre

A VENDRE

Nos. 11 à 34, ruelle Albert, (près de la rue Guy) bloc de maisons en bois et brique à 3 étages comprenant 12 logements, loués \$742 par année, terrain de 72 x 60.9. Titres parfaits. Prix \$6,200, un tiers comptant, balance à 6 p. cent.

S'adresser à

A. ROBERGE,
41, rue Saint-Jacques.

REVUE IMMOBILIERE

Les enrégistresments de la dernière semaine témoignent d'une continuation générale de l'activité dans les transactions immobilières. Il y a même augmentation sensible dans le nombre de transactions pour la partie sud-ouest, le nouveau quartier St-Gabriel. Peut être que là, comme au quartier St-Jean-Baptiste, l'annexion aura été le signal d'une augmentation considérable dans la valeur de la propriété foncière. Dans le quartier Hochelaga, on constate la vente de lots dans la ferme Gae, autour de la station; mais dans Maisonneuve nous trouvons l'enrégistrement de deux grosses ventes pour l'usage de la St-Lawrence Sugar Refining Co. Il est à notre connaissance qu'une de ces propriétés achetée le printemps dernier et revendue en septembre donne un bénéfice net d'environ \$7,000 sur le prix de \$20,000, payé par la compagnie.

Le quartier St-Jean-Baptiste fournit aussi quelques ventes.

Une partie de la ville qui prend chaque jour plus de faveur, c'est la rue Chénier. Les dernières ventes enrégistrées ont été faites à raison de 35c. le pied; aujourd'hui le prix atteint 40c pour les beaux lots, nous connaissons un propriétaire qui a refusé ce prix pour un bloc de quatre lots au coin de la rue des Erables.

Dans le quartier St-Antoine, la propriété n'augmente pas d'une manière aussi rapide; cependant les propriétaires de ce quartier ne se défient de leurs lots et de leurs maisons qu'à leurs prix et le nombre inférieur des ventes provient peut-être du fait que dans ce quartier il n'y a pas de spéculation.

Les placements hypothécaires enrégistrés ont atteint le chiffre de \$65,420.00. Les compagnies de prêt font cette fois meilleure figure; elles comptent dans le total pour \$45,750.00. Les taux sont sans changement. On a prêté \$7,500 à 5 1/2 et \$20,000 à 5 1/2.

VENTES ENREGISTRÉES

Pendant la semaine finissant le 8 Octobre.

Montréal-Est.

Lot 1101-140, quartier Ste-Marie, Nos

449 à 453, rue Panet, maison en bois et brique à 2 étages, terrain 40 x 110, prix \$1450, vendue à Mauricie Légarbeau.

Lot 1101-11, quartier Ste-Marie, terrain vacant, chemin Papineau, 40 x 120, prix \$600, vendu à Siméon Chaussé.

Partie S.-O. du lot 1595, quartier Ste-Marie, terrain vacant, rue Notre-Dame, près la traverse de Longueuil, vendu à la banque d'Épargne de la cité de Montréal, prix \$4031.

Lot 974-49, quartier St-Jacques, Nos 393 et 395, rue Amherst, terrain de 20 x 80 et ruelle en arrière, maison en bois et brique, vendue à Mme C. H. Baker, prix \$2250.

Lot 974-48, quartier St-Jacques, No 391, rue Amherst, terrain 20 x 80, ruelle en arrière, maison en bois et brique, vendue à Fred. Peacock, prix \$2250.

Lot 832-2, quartier St-Jacques, No 173, rue St-Denis, maison en pierre et brique à trois étages, vendue à Tancrède R. Barbeau, prix \$4,500.

Lot 134, quartier St-Louis, No 50, rue Sanguinet, maison en brique à 2 étages, terrain 35 x 75, vendue à Mme Wm. Fielding, prix \$2850.

Partie du lot No 1137, quartier Ste-Marie, chemin Papineau,lisière de terrain vacant, vendu à Wm. Mann, prix \$150.

Lot 11-16, quartier St-Laurent, terrain vacant, avenue Mitcheson, vendu à Frs Rivet, prix \$400.

Lot 1207-204, quartier St-Jacques, terrain vacant de 24 x 110, rue Mentana, prix \$350, vendu à Siméon Richard.

Partie du lot 1495, quartier Ste-Marie, rue Lafontaine, terrain vacant près la verrerie, vendu à W. & D. Yuille, prix \$965.

Lot 1202-21, quartier St-Jacques, rue Rivard, près de la rue Roy, maison en bois et brique, mur mitoyen, vendu à H. J. DuLaz, prix \$1600.

Lot 233, quartier Ste-Marie, carré Papineau, bâtisse en bois, terrain 80 x 100, vendu à Désiré Bertrand, prix \$2117.36.

Montréal-Ouest.

Lots 469-43 et 1/2 S.-E. de 469-44, quartier St-Antoine, Nos 195, 197, 199-201, rue Guy, maisons en bois et brique, prix \$3500, vendus à Arthur Benoit.

Lot 1651-1 et 2, quartier St-Antoine, terrain vacant, rue Dorchester, près des limites de la cité, prix nominal vendu à Mme James Howley.

Lots 941, 942 et 944, quartier St-Antoine, coin des rues Notre-Dame et Craig, terrain irrégulier, maison en bois et en brique, etc., prix \$35,000, vendu à William Walker.

Comté d'Hochelaga.

Lots 15-338 et 15-339, quartier St-Jean-Baptiste, terrains vacants de 20 x 72 chacun, rue Rivard, prix \$500, vendus à Albert Esquetet.

Lot 2108, paroisse de Montréal, rue Turgeon, terrain 20 x 80, bâtisse en bois, prix \$300, vendu à Chs Deguire.

Lot No. 16, ville de Maisonneuve, entre la rue Notre-Dame et le fleuve, prix \$13,000, vendu à la St. Lawrence Sugar Refining Co.

Lots Nos 15-6, 15-7, 15-8, 15-9 et 15-10; 15-12, 15-13, 15-14, 15-15, 15-16, 15-18, 15-19, 15-21 à 15-30, 15-32 à 15-36, 15-38 à 15-42, ville de Maisonneuve, entre la rue Notre-Dame et le fleuve St. Laurent, prix \$20,000, vendu à la St. Lawrence Sugar Refining Co.

Lots 15-970 à 15-971, quartier St-Jean Baptiste, terrain de 20 x 72 chacun, Avenue Laval, prix \$. vendus à Prime Pierre Gravel.

Lots 3167-3, 4 et 5, quartier St. Gabriel, terrain 60 x 75, prix \$1675, vendus à Geo Charke.

Lot No. 3048, quartier St-Gabriel, rue de l'Île, maison en bois, prix \$1600, vendu à Albina Martineau.

Lot 3167-50, quartier St-Gabriel, maison en bois, prix \$525, vendu à Wm. Neil.

Lot No. 166-62, quartier Hochelaga, ferme Galt, vendu à Edouard Marchildon, prix \$300.

Lot 2076, paroisse de Montréal, ville St-Henri, rue Bourget, maison en bois, prix \$1000, vendu à Joseph Michelin.

Lot 220-64, paroisse de Montréal, Côte St. Antoine, vendu à Geo. A. Robertson, prix \$475.

Lot No. 361, paroisse de Montréal, Côte

St-Antoine, vendu à Jas I. Swordell, prix \$1512.

du lot 15-933 et tout le lot 15-934, quartier St-Jean-Baptiste, terrain 25 x 72, Avenue Laval, vendu à Jos. Gingras, prix \$305.

Lot 151 Coteau St-Louis, rue Robin, maison en bois, prix \$750, vendu à Cyr. Marcotte.

Lot 130-9, Mile End, rue St-Dominique, terrain de 40 x 75 vacant, prix \$400, vendu à André Brunet.

Lot 1707-68, paroisse de Montréal, ville St-Henri, terrain 40x60, vendu à Joseph Héno dit Deschamps, prix \$500.

Lot 1174, paroisse de Montréal, ville St-Henri, rue Metcalfe, terrain 40 x 75, maisons en bois, vendu à Mme Robert Brown, prix \$750.

Lots 162-162 et 162-163, Côte St-Louis, rue Rivard, terrains de 30 x 75, vendus à Désiré Lacroix, prix \$450.

Lots 355-6-7-8 et partie sud-est des lots 355-5, 355-9A, 354-9, 354-10, 354-11, 354-12, 354-13 et 354-14, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine, rue Ste-Catherine et chemin de la Petite Côte St-Antoine, vendus à la municipalité du village de la Côte St-Antoine, prix \$8,638.95.

Lots 215-106, 107, 108, paroisse de Montréal, Notre-Dame de Grâce Ouest, prix \$1100, vendus à Thomas C. Bulmer.

Lot 242, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine, vendu à J. B. Kerr, prix \$3000.

Lot No. 3147, quartier St-Gabriel, rue Wellington, terrain 50 x 80, maison en bois, vendu à Geo. Clarke, prix \$1733.334.

Lot 162-189 et 162-190, Côte St-Louis, rue St-Denis, près Avenue Mont-Royal, 2 cottages en brique, vendus à Mme Eugénie Lafontaine, prix \$2500.

Lot No. 315, quartier St-Jean-Baptiste, rue St-Hypolite, bloc en brique, 4 logements, terrain 40 x 75, vendu à Pierre Lapierre, prix \$3000.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Partie N. O. du lot No. 15-1285, quartier St-Jean-Baptiste, (lisière de terrain rue Pantaléon), prix \$50, vendu à Ed. Pepin.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

Richard, propriétaire, Nazaire Gauthier, constructeur.

La Canadienne Cie d'Assurance sur la Vie



CAPITAL SOCIAL \$300,000
Dépôt au gouvernement 25,000

BUREAU: 13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTREAL.

Bons agents demandés. La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assorties à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

Assurance Mutuelle de la Cite CONTRE LE FEU

9, COTE ST-LAMBERT, Montreal.

La plus prospère sur ce continent. N'assure pas en dehors de la cité. N'assure aucun stock ou marchandises.

Valeur des bâtiments assurés	\$6,470,404
Montant assuré	1,027,577
Billets en force	382,192
Capital de la compagnie	400,133
Argent déposé à demande	83,911

Directeurs pour l'année courante (1896-97): Joseph Comte, ger., président. F. X. St-Charles, ger., vice-président. J. L. Leprohon, ger., J. H. Kennedy, ger., Olyvier Robert, ger., Ans. Labrecque, ger., L. de Héra, ger., Joseph Heilmann, ger., F. X. Montmarquet, ger.

Alfred Dumouchel, secrétaire-trésorier. Ovide Leclair, assistant. J. C. Marcotte, second assistant. Pierre Giguère, inspecteur.

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR Boite bureau de poste 1414. PERRAULT & MESNARD ARCHITECTES

11 et 14, Côte de la PLACE D'ARMES. M. PERRAULT | A. MESNARD. Téléphone privé, 1650.

ACHETEZ SEULEMENT LES Triples Extraits de Jonas

HUILE DE CASTOR en bouteilles de toutes les grandeurs. HUILE D'OLIVE en 1/2 pintes, pintes et pots. HUILE DE FOIE DE MORUE, MOUTARDE FRANÇAISE, GLYCERINE, GELATINE ET COLLEFORTE.

HENRI JONAS & CO. 10, RUE DE BRESOLES (Batissés des Sœurs) MONTREAL.

Jean Toussaint Thompson Agent spécial de la Compagnie d'Assurance sur la Vie NEW YORK LIFE

COIN DES RUES HOPITAL et SAINT-JEAN Résidence: 279, RUE SAINT-HUBERT MONTREAL.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Bois de sciage.—Après tout, peut-être que la hausse attendue par tout le monde ne fera pas encore son apparition pendant ce mois. La demande de la part des entrepreneurs s'est ralentie; on dirait qu'ils n'osent se risquer; les contrats qu'on leur faisait espérer ne sont pas encore conclus, les propriétaires commencent à trouver les prix de la construction très élevés; enfin il y a hésitation générale à se lancer de nouveau dans les risques de la spéculation en maisons.

Les Plats-Unis qui sont d'ordinaire de gros acheteurs sont très réservés aussi. Pour l'heure actuelle, les prix ne varient pas.

Dans les autres lignes, fers, ferronneries, peintures, verres à vitre, la demande a également diminué, mais les prix restent assez fermes.

Quant à la brique elle est toujours rare; quelques chargements de brique de la campagne (brique du bord de l'eau) sont arrivés cette semaine, mais robadement achetés à la briqueterie directement. Les prix sont sans changement.

Pin, 1 ^{re} qualité, par M.....	\$35.00 à \$40.00
" 2 ^{me} " " "	20.00 à 30.00
" 3 ^{me} " " "	14.00 à 16.00
" 4 ^{me} " " "	10.00 à 12.00
Epinette " " "	8.00 à 10.00
Pruche " " "	8.00 à 10.00
Frêne " " "	13.00 à 17.00
Chêne " " "	40.00 à 50.00
Noyer " " "	60.00 à 100.00
Erable dur " " "	20.00 à 25.00
Lattes, par mille.....	1.50 à 1.55
Bardeaux, pin.....	1.75 à 3.00
" cèdre.....	1.50 à 3.00

VERRES À VITRES	
United — 14 x 25.....	1.50 par 50 pds.
" 26 x 40.....	1.60 " "
" 41 x 50.....	3.50 " "
" 51 x 60.....	3.75 " "
" 61 x 70.....	4.00 " "
" 71 x 80.....	4.50 " "
" 81 x 85.....	" " "
" 86 x 90.....	" " "
" 91 x 95.....	" " "
" 96 x 100.....	" " "

TÔLE	
Noire, Nos 10 à 20, p. lb.....	0.024
" " 21 à 24 " ".....	0.024
" " 26 à 27 par 100 lbs.....	2.90
" " 28 " ".....	0.03
Galvanisée, No 24 " ".....	0.04 à 0.064
" " 26 " ".....	0.04 à 0.064
" " 28 " ".....	0.05 à 0.07
Etamée, No 24, 72x30 " ".....	0.084
" " 26 " ".....	0.084
" " 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0.084
Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb.....	9.12
Canada, par boîte.....	2.60

FERRAILLON	
Coke I C par boîte.....	3.75
Charbon de bois IC p. boîte.....	4.25
" " IX " ".....	5.25
Pour chaque X additionnel extra	1.00
Charbon de bois D C.....	1.00

PEINTURES	
Blanc de plomb pur, par baril de 25 à 100 lbs.....	6.00
" Nb 1.....	5.00
" " 2.....	4.00
" " 3.....	3.50
Blanc de plomb sec.....	5.00
Rouge de Paris (Red Lead).....	5.00
Rouge de Venise (Anglais).....	1.75
Ochre jaune.....	1.65
Blanc de Céruse.....	0.65
Huile de lin crue.....	0.64
" " bouillie.....	0.67

VENTES PAR LE SHÉRIFF POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Le 21 octobre à 10 h. a. m., au bureau du Shérif.

Lot 168-7, quartier Hochelaga, terrain vacant partie de la rue Iberville.

Lot 168-8, quartier Hochelaga, partie des rues Lafontaine et Iberville.

Lot 168-9, quartier Hochelaga, partie de la rue Iberville.

Lot 168-24, quartier Hochelaga, ruelle en arrière des lots 168-16 à 23.

Lot 1362-6, quartier Ste. Marie, partie de la rue Lafontaine.

Lot 1362-18, quartier Ste. Marie; partie de la rue Poupard.

Lot 1362-31, quartier Ste. Marie, ruelle.

Lot 1362-39, quartier Ste. Marie, ruelle.

Lot 1362-45, quartier Ste-Marie, ruelle en arrière des Nos 1362-46 à 51.

N. B.—Tous ces lots ne sont que des parcelles laissées pour ouverture de rues ou de ruelles, sur lesquelles les propriétaires de lots voisins ont droit de passage et n'ont de valeur qu'en raison de la probabilité de l'expropriation par la cité de Montréal.

PERMIS DE CONSTRUIRE

NO 220. Quartier St-Louis, rue Dorchester, coin de la rue St-Constant, 2 maisons à 4 étages, 4 logements 42 x 34, façade en pierre et le reste en brique, couverture plate en métal. Succession J.-Bte. Homier, propriétaire. Grothé frères, constructeur.

No 221. Quartier Hochelaga, rue des Abattoirs (un hôtel) de 80 x 20, à 3 étages, murs en bois et brique, couverture plate, J.-Bte Roy, propriétaire, 319 rue des Seigneurs.

No 222. Quartier St-Louis, rue St-Denis près de la rue Roy, trois maisons à 4 étages, six logements, 75 x 38, en pierre, reste en brique, couverture plate en métal, C. H. Parent, propriétaire, rue St-Denis, Louis Carrière, constructeur.

No. 223. Quartier St-Laurent, rue Ste-Famille, près de la rue Bagg, une maison à 1 1/2 étages, 1 logement, mur en pierre, toit français en ardoise et composition. Mme J. H. Scott, 43 rue Cadieux, propriétaire, Nelson et Clift, architectes, O. Frappier, A. Renaud et B. Fignon, constructeurs.

No. 224. Quartier St-Antoine, No. 23, rue St-Mathieu, aile de 45 x 51, à 4 étages en pierre, couverture en mansarde, tole galvanisée et ardoise. Les Sœurs Grises propriétaires, V. Bourgeois architecte, Dansereau et Fils et Eug. Préfontaine, constructeurs.

No. 225. Quartier Ste-Marie, rue Lafontaine, près la rue Panet, 2 maisons à 2 1/2 étages, 7 logements, 53 x 32, murs en bois et brique, couverture en métal. Mme Vve

VENTES-PAR ENCAN

POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Par PARENT FRÈRES.

Nos 1236 à 1246, rue Ontario et 338 à 342, rue Montcalm; pâté de magasin et de logements, coin des deux rues, terrain 62 x 124. Loyers \$1518 par année.

Nos 410, 412, 414 et 416, rue Panet, et 27, 29, 31 et 33, ruelle St-Pierre, pâté de logements en bois et brique, terrain 88 1/2 sur les deux rues par 121 de profondeur. Loyers \$810 par année.

Nos 156, 153 et 150, rue Visitation, magasins et logements en bois et brique; 43 1/2 x 76. Loyers \$420 par année.

No 78, rue St-Dominique, maison en pierre de taille à 2 étages, soubassement et mansardes.

Nos 284 à 286 1/2, rue Saint-Dominique. Quatre logements en brique, terrain 44 x 45, loyers \$501 par année.

Lots à bâtir, rue St-Dominique, au sud de la rue St-Jean-Baptiste, côté sud-ouest, 60 x 72.

Vente au No 46, rue St-Jacques, lundi, le 17 octobre, à 10 heures a.m.

Par MARCOTTE & CREMENT

Lot 419 St-Jean-Baptiste, maison en pierre et maison en bois, Nos 1088, 1090 et 1092 rue St-Laurent; terrain, 66 1/2 x 160.

Partie du lot No 1678, paroisse de Montréal, village Turcot, maison à deux côtés et terrain vacant, 69 1/2 x 100.

Lot 180 quartier St-Jacques, maisons en brique No 304 et 306 rue Craig, et en

Representations Francaises.
FRANCOIS GIROUX
Patroné par la Chambre de Commerce de Paris
45, rue St-Sacrement (Frazer's Building)

MONTREAL

Seul agent direct au Canada pour les maisons suivantes :

- | | |
|--|---|
| <i>Epiceries, Produits alimentaires.</i> | <i>Papeterie, Papiers et Encres.</i> |
| Risch & Cheminant, Paris, Conserves alimentaires. | Maugoury & Wéill, Paris, Papiers à lettre et autres, enveloppes. |
| Dubosc, Paris, Moutardes et Pickles. | Balguio & Fargou, Paris, Plumes, crayons et porte-plumes. |
| Rivoyre et Carret, Lyon, Pâtes alimentaires. | Forest-Vincent, Paris, Encres. |
| <i>Vins et Liqueurs.</i> | <i>Coloris, Matériel d'artistes.</i> |
| Shilman, Bordeaux, Vins rouges et blancs. | Collinot & Cie, Paris, Argentouil, Anilines. |
| Gallifet, Lyon, Liqueurs fines. | Lefranc & Cie, Paris, Coloris en tubes et en poudre, matériel d'artistes. |
| Pellisson père, Cognac, Eau de vie et Cognac. | <i>Produits Chimiques et Pharmaceutiques.</i> |
| <i>Confiserie, Fruits glacés, etc.</i> | Paul Rousseau, Paris. |
| Carrelier & Foulon, Clermont-Ferrand, Confitures, fruits glacés et confits. | Pinard, Paris et Amiel, Paris. |
| <i>Cirap.</i> | <i>Articles de nouveautés.</i> |
| Chavarrier, Paris, Cirage. | Faulemagne, Paris, Parapluies, Ombrelles. |
| <i>Parfumerie.</i> | Mado & fils, Paris, Gants de peau. |
| Coudray, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc. | <i>Cuir, Cordonnerie.</i> |
| <i>Verrerie, Porcelaine et Cristallerie.</i> | Géant, Paris, Cuirs et articles pour cordonniers. |
| Baylon frères, Paris, Verrerie, Porcelaine, Faïence, Cristallerie, Flacons, etc. | <i>Lunetterie, Instruments scientifiques.</i> |
| Langele & Cie, Paris, Cylindres et Globes. | Société des Lunettiers, Paris, Lunettes, lorgnon, microscopes, lunettes de théâtre et marine, instruments de mathématique, etc. |
| Delacroix et Proust, Paris, Biberons. | <i>Chemins de fer.</i> |
| <i>Pisais.</i> | Deauville, Petit-Bourg, matériel de chemins de fer, chemin de fer portatif. |
| Goujon, Paris, Etoiles pour meubles et tentures. | <i>Carrosserie.</i> |
| <i>Ornements d'églises, Articles religieux.</i> | Anthony, à Levallois, près Paris. |
| Mazoyer, Balme & Cie, Paris, Chapeliers, médailles et articles religieux. | <i>Métaux ouvrés.</i> |
| Langele & Cie, Paris, Cylindres, globes, fleurs, etc. | Seiller, à Voignancourt, Fonte émaillée en tous genres. |
| A. Durenne, Paris, Statues religieuses en fonte. | Conteller, Paris, Ornements en zinc pour bâtiments. |
| Almizet & Cie, Paris, Presses lithographiques et typographiques. | A. Durenne, Paris, Statues en fonte. |
| L. Palmié, Paris, Coloris pour lithographie. | |

Atelier de Sculpture Ornementale
Décoration de plafonds, murs, etc., pour édifices publics et maisons d'habitation.
S. BROCHERIOU
No 299, rue Saint-Laurent, Montreal.

Rosaces, Panneaux, Attributs, Médallions, Cartouches, Dessus de porte, Chapiteaux, Consolés, Angles de plafonds et leurs rinçaux, Agrafes, Moulures ornées, etc., etc., exécutés en plâtre, stuc, carton-pierre, stuc et ciment.
 Tous les modèles de ma maison sont entièrement nouveaux et ont été choisis par moi-même en Europe parmi les plus élégants, les plus riches et les plus beaux.

PIANOS BAUS de New-York
WILLIS & Cie, 1824, Notre-Dame
 PRES LA RUE MCGILL, MONTREAL

Seuls agents pour la province de Quebec.
 Les pianos Baus sont reconnus comme étant les meilleurs qui existent.
 AUSSI AGENTS POUR
 Les premiers fabricants de pianos canadiens,
 Les vrais orgues de Bell et les orgues d'Uxbridge,
 et pour la machine à coudre *Wanzer médaille d'or.*
 MM. WILLIS & Cie vendent probablement plus de pianos et d'orgues que toutes les autres agences canadiennes réunies.
 Les prix sont aussi bas que peut le comporter la supériorité des articles offerts.

CONDITIONS FACILES.
WILLIS & Cie, 1824, rue Notre-Dame, pres la rue McGill.

A. KEROACK Peter Ralston & Sons
 MARCHAND EN GROS DE
Cuir, Peaux, Peaux de Veau, etc.
 No 18, RUE LEMOINE MONTREAL.

FABRICANTS ET MARCHANDS
 DE
Cuir, Buff, Cuir fendus, etc.
 No 12, RUE LEMOINE MONTREAL.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
LA LANCASHIRE
 DE MANCHESTER, ANGLETERRE

CAPITAL SOUSCRIT £2,729,860 Stg.

Propriétés de toute description assurées aux TAUX LES PLUS BAS.
 Pertes promptement réglées et payées argent comptant. Pleine et entière satisfaction aux assurés.
 Agents généraux : S. C. DUNCAN CLARK & Cie, Toronto, Ont.
 BELLEAU & BAMFORD, Agents,
 No 260, rue St-Jacques, Montréal.
 Téléphone No 1882.
 Bureau à Québec :
 Edifice Banque "Union"
 JAS. F. BELLEAU, Agent.

Compagnie d'Assurance Royale
D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL \$10,000,000
 PLACEMENTS 29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.
 LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.
 M. H. GAULT, Agents principaux et Gérants résidents.
 WILLIAM TATLEY,
 E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables.
 Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.
 Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.
 NOS VENTES SONT A L'ENCAN OU DE GRÉ A GRÉ.
 CONDITIONS LIBÉRALES.

PARENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.

FUMEZ LE
CIGARE MI ROSA
UN NOUVEAU HAVANE PUR
FAIT A LA MAIN.

Quelque chose qui remplacera
 LES
HAVANES IMPORTÉS
 — FABRIQUÉ PAR —

La Fabrique de Cigares Crème-de-la-Crème.

J. M. FORTIER
145 A 153, RUE ST-MAURICE
MONTREAL.

MACHINE A ECRIRE
 (The World Type Writer)
Pour Correspondance Generale
 SIMPLE, RAPIDE ET FACILE A APPRENDRE.
 Fait autant de travail que toute autre machine du genre sur le marché. Reconnue comme excellente, par tous les hommes d'affaires.
 En vente chez Dawson, Cadieux & Dérome, Granger, et tous les libraires de première classe. Demandez une circulaire à
T. W. NESS, agent, 1610, rue Notre-Dame
 MONTREAL.